FINANCE VERTE INCLUSIVE

Série d'études de cas sur les Pratiques Essentielles

Pratique Essentielle N° 3:

Identifier les risques et opportunités environnementaux au niveau du client ou du portefeuille



Juin 2023

Préparé par Caroline Brandt (Horus Development Finance) en collaboration avec Isabelle Barrès et le GICSF-AG de l'e-MFP



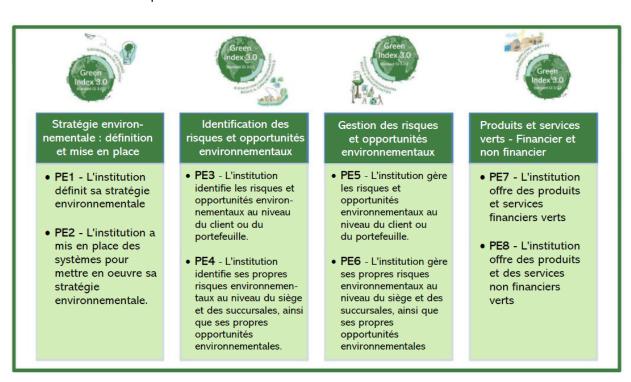


Série Études de Cas sur les Pratiques Essentielles Vertes

La série "Études de Cas sur les Pratiques Essentielles Vertes" met en lumière l'expérience des prestataires de services financiers (PSF) en matière de bonnes pratiques dans les 8 domaines clés identifiés dans le Green Index 3.0.¹ Les Études de Cas de cette série offrent des exemples concrets de la manière dont un PSF a développé ses pratiques afin d'inspirer et de faciliter le parcours d'autres organisations.

Les 8 pratiques essentielles vertes (PE) fournissent une feuille de route et une voie d'amélioration pour que les PSF maximisent leur potentiel impact vert :

- **EP1** : Définir la stratégie environnementale
- EP2 : Mettre en œuvre la stratégie environnementale
- EP3 : Identifier risques et opportunités environnementaux au niveau client ou portefeuille
- EP4: Identifier les risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel
- EP5 : Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau client ou portefeuille
- EP6: Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel
- EP7 : Offrir des produits et services financiers verts
- EP8: Offrir des produits et services non financiers verts



Chaque étude de cas de la série suit la même structure :

- 1. Historique du PSF et contexte dans lequel il opère.
- 2. Des preuves de la manière dont le PSF a de bonnes performances dans la Pratique Essentielle. Il s'agit de la section principale de l'Étude de Cas, qui propose un examen des éléments qui ont permis au PSF d'atteindre ses résultats, et de leur nature :
 - Capacité: comment le PSF a-t-il acquis la capacité de mettre en œuvre les activités nécessaires? (E.g., formation interne, formation par le biais de partenariats externes, assistance technique, soutien financier, etc.)

¹ Pour plus de détails sur le Green Index 3.0, voir les liens suivants <u>: https://www.e-mfp.eu/sites/default/files/resources/2022/11/Green%20Index%203.0_final.pdf</u> et https://hedera.online/gicsf ag tools/green-index-digital.html.

- Outils : quels outils le PSF a-t-il utilisés pour mettre en œuvre les activités nécessaires ? (e.g., indicateurs, documents, matériel, solutions informatiques, etc.)
- Sensibilisation : quels ont été les résultats quantitatifs du PSF ? (e.g., sensibilisation, état d'avancement de la mise en œuvre, etc.)
- **3.** Le parcours du PSF pour mettre en œuvre la bonne pratique et les enseignements tirés en cours de route.
- 4. Prochaines étapes du PSF le cas échéant pour continuer à s'améliorer dans ce domaine.

Pratique Essentielle Verte N°3 : Identifier les risques et opportunités environnementaux au niveau du client ou du portefeuille

Dans la **Pratique Essentielle Verte N°3 (PE3)**, le PSF se concentre sur l'identification des risques et opportunités environnementaux au niveau du client ou du portefeuille.

Risques environnementaux du PSF (clients/portefeuille):

- Le PSF identifie la vulnérabilité des clients/portefeuilles aux risques environnementaux et les impacts environnementaux négatifs des clients/portefeuilles comme des facteurs de risque pour la réalisation de sa mission sociale ou de ses objectifs environnementaux.
- Le PSF forme ses agents de crédit et son personnel de back-office à l'identification, l'évaluation et la catégorisation de la vulnérabilité des clients/portefeuilles aux risques environnementaux et aux impacts environnementaux négatifs des clients/portefeuilles, par le biais de ses propres ressources humaines internes ou par l'intermédiaire d'experts locaux ou internationaux.
- Le PSF s'associe à des prestataires techniques ou technologiques pour évaluer la vulnérabilité des clients ou des portefeuilles aux risques environnementaux et aux impacts environnementaux négatifs des clients ou des portefeuilles, dans le cadre de partenariats informels ou d'accords formels.

Opportunités environnementales du PSF (clients/portefeuille) :

- Le PSF réalise des études de marché et identifie la demande/l'offre de soutien écologique.
- Le PSF identifie les besoins ou la demande de chaque client pour des produits verts et d'autres objectifs qui peuvent être soutenus par des activités vertes.
- Le PSF forme ses agents de crédit et son personnel de back-office à l'identification, l'évaluation et la catégorisation des besoins et de la demande des clients et des groupes de clients en matière de produits verts et d'autres objectifs qui peuvent être soutenus par des activités vertes, grâce à ses propres ressources humaines internes ou à des experts locaux ou internationaux.
- Le PSF a des partenariats avec des fournisseurs techniques ou technologiques pour évaluer les besoins des clients ou la demande de produits verts et d'autres objectifs qui peuvent être soutenus par des activités vertes par le biais de partenariats informels ou d'accords formels.

Les PSFs mis en évidence dans les Études de Cas sur la **Pratique Essentielle Verte N°3 (PE3)** font preuve de bonnes pratiques en matière d'identification des risques et des opportunités au niveau du client et du portefeuille.

PE3 : Identifier les risques et opportunités environnementaux au niveau du client ou du portefeuille à la COMUBA

A. Contexte

À propos de la COMUBA

La Coopérative des Membres Unis Bethel Actions (COMUBA) était au départ, en 2000, une initiative de quelques personnes du Bénin visant à satisfaire les besoins de financement de ses membres. La COMUBA a ensuite évolué pour être aujourd'hui une institution de microfinance béninoise de premier plan, orientée vers les femmes. Sa mission est de « Contribuer à l'amélioration du bien-être des femmes à faibles revenus à travers des groupements, en leur offrant des services financiers et non financiers de qualité ». La COMUBA est reconnue en tant que coopérative par le ministère des finances depuis 2008. Elle opère à travers 19 agences. En mars 2023, la COMUBA comptait 51 112 clients actifs, dont 31 220 emprunteurs pour un encours de crédits de EUR 5 million. 70% des clients sont des femmes, 80% vivent en milieu rural, et 43% vivent de l'agriculture.

La COMUBA a formulé sa stratégie environnementale en 2019, elle couvre la période 2019-2023. La stratégie s'articule autour de la promotion des produits verts (solaires et solutions pour l'agriculture basées sur la nature), l'intégration des risques climatiques dans l'analyse des demandes de crédit, la réduction de l'empreinte carbone directe via des économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables au siège et dans 6 agences à ce jour.

De 2019 à nos jours, la COMUBA a participé au <u>projet MEBA - Microfinance pour l'adaptation basée sur les écosystèmes</u>, promu par le programme des Nations Unies pour l'environnement. Dans ce cadre, la COMUBA a adapté sa méthodologie de crédit, ses systèmes de gestion de l'information (digitalisation), introduit des indicateurs de vérification des pratiques et des technologies financées pour vérifier si elles sont conformes aux principes clés de l'adaptation fondés sur les écosystèmes (« EbA »), et des indicateurs de sensibilité climatique et de capacité d'adaptation.

Par ailleurs, COMUBA a délivré des prêts à taux zéro ayant servi à l'équipement de 100 000 ménages en bouteilles de gaz en 5 ans, ce qui a permis d'éviter l'utilisation du charbon par les clients.

Dans quel contexte la COMUBA opère-t-elle ?

Le Bénin est un pays à faible revenu, 39% des ménages ruraux vivent sous le seuil de pauvreté (PNUD 2019).

Alors même que le Bénin est un faible émetteur de CO2 (0,69 tonne de CO2 par habitant, 73ème pays sur 184, selon <u>ONU Climat</u>), le Bénin est en 152ème position de l'indice <u>ND-GAIN 2020</u> sur un total de 182 pays. Il est en effet le 15ème pays le plus vulnérable au changement climatique et le 53ème le moins préparé. Selon le <u>Bilan commun pays des Nations Unies au Bénin pour 2022</u>, « le Bénin devrait s'attendre à des périodes de sécheresse plus longues et des saisons de pluie plus accentuées. Dans les zones côtières la montée des eaux pourra menacer l'habitat d'une large partie des populations. Les rendements agricoles souffriront des conditions climatiques extrêmes. La montée de la température et de l'intensité des pluies pourra aussi causer une augmentation des maladies infectieuses ainsi qu'une pénurie en énergie. Les ressources en eau seront également affectées par les conditions climatiques extrêmes ».

Le Bénin est signataire de l'accord de Paris et dispose depuis 2018 d'une loi sur les Changements Climatiques. Sur le plan de la finance climatique, le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) est, depuis 2019, l'entité nationale de mise en œuvre des projets du Fonds Vert des Nations Unies pour le Climat. Le FNEC a également été accrédité comme l'entité nationale de mise en œuvre des projets du Fonds

d'Adaptation aux changements climatiques pour la période 2020-2025. Le Bénin a élaboré un <u>plan national</u> d'adaptation aux changements climatiques en 2022.

Un cadre règlementaire lié à l'environnement s'applique aux activités financées par la COMUBA, dans le cadre des dispositions sectorielles (agriculture, énergie, populations vulnérables). Les listes d'exclusion d'activités dommageables pour l'environnement sont des pratiques courantes dans le secteur financier décentralisé au Bénin. Les acteurs clés qui encouragent l'adoption de pratiques vertes au Bénin sont outre les ministères sectoriels et le FNEC cités plus haut, certains projets spécifiques.

Bien qu'il ne cible pas exclusivement l'environnement, le projet ADAPAMI - Appui au Développement, à la Promotion et à l'Assainissement du secteur de la Microfinance au Bénin, mis en œuvre par l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSFD) a permis à certaines institutions de microfinance de disposer d'appuis spécifiques sur la thématique environnementale.

B. La Pratique Essentielle No.3 (PE3) à la COMUBA

L'intégration des risques environnementaux dans le processus d'octroi des crédits.

Depuis 2019, la COMUBA a progressivement intégré les risques environnementaux et climatiques dans son processus d'octroi. Le point de départ a été la participation au <u>projet MEBA - Microfinance pour l'adaptation basée sur les écosystèmes</u>, promu par le programme des Nations Unies pour l'environnement. La COMUBA identifie, grâce à l'utilisation de l'indicateur de capacité d'adaptation du projet, la vulnérabilité de son portefeuille et de chaque client en particulier aux risques liés au changement climatique, au manque d'eau, ainsi qu'au stockage, à la manipulation ou à l'utilisation inappropriée de produits chimiques dangereux, y compris les pesticides et les engrais.

La cartographie des risques du portefeuille a été mise à jour en y intégrant les risques environnementaux et un manuel de gestion des risques est disponible. Les principaux risques identifiés sont ceux liés à la faible pluviométrie et à la mauvaise manipulation des pesticides. Cette catégorisation a permis à l'institution de penser à transférer certains risques comme ceux liés à la pluviométrie et aux faibles rendements des cultures, mais l'absence d'assurance agricole au Bénin inhibe cette volonté.

La COMUBA a identifié les cultures que l'institution est prête à financer compte tenu de leur degré d'exposition aux risques climatiques. Un répertoire des méthodes de culture pour faire face aux changements climatiques est disponible.

Chaque demande de crédit fait désormais l'objet d'une évaluation de l'exposition du client risques sociaux et environnementaux, cette dernière est plus poussée pour les prêts agricoles. Ceci a nécessité l'adaptation du manuel de crédit ainsi que la digitalisation des processus crédit de la COMUBA et l'interconnexion des agences avec le siège, achevée en 2022.

Par ailleurs, pour les clients dont les activités agricoles ont un impact négatif sur l'environnementaux, des études d'impact environnemental leurs sont demandées, en particulier pour les montants de prêt élevés. Certaines demandes sont rejetées. Dans les cas où l'impact est jugé modéré, la COMUBA accompagne les clients par des actions de sensibilisations ou des accompagnements. Par exemple, pour un client qui a un problème de gestion des déchets, la COMUBA l'a accompagné à installer un biodigesteur.

De l'intégration des risques environnementaux à l'identification des opportunités vertes

Les produits verts suivants sont offerts par la COMUBA : crédit pour l'achat de bouteilles de gaz afin d'éviter la coupe de bois, crédit pour l'achat de biodigesteurs, crédit pour l'installation de serre avec irrigation efficace (cultures de contre saison), crédits kits solaires domestiques.

Le rôle clé des partenariats

Le partenariat avec YAPU Solutions en tant qu'agence exécutrice du programme MEbA, a permis d'appliquer une méthodologie de calcul d'un index de risques environnementaux, intégrée à l'analyse des dossiers de demande de prêts et digitalisée. Auparavant, ADA avait mis à disposition de l'assistance technique pour la réalisation de la cartographie des risques.

C. La trajectoire de la COMUBA avec la Pratique Essentielle Verte No.3 (EP3)

Point de départ

Compte tenu du portefeuille agricole de la COMUBA (43% de l'ensemble), l'intégration du risque climatique est un enjeu majeur, ainsi que la réduction de la vulnérabilité des clients par rapport à ce risque. C'est pourquoi la COMUBA a saisi l'opportunité du projet MEbA.

Clés du succès

On peut citer quatre facteurs clés :

- La formation et la sensibilisation des agents pour vaincre la résistance au changement ;
- La sensibilisation des clients ;
- L'engagement des dirigeants ; et
- L'adhésion des partenaires financiers.

Défis rencontrés et solutions

Le financement des produits verts implique des maturités plus longues. En outre, la formation des agents et la sensibilisation des clients impliquent des couts supplémentaires. Enfin, la COMUBA a un besoin en technicité dans le domaine environnemental.

L'intégration des risques et opportunités environnementales a permis à COMUBA d'avoir davantage accès à des financements dédiés. De façon générale, cela a donné plus de visibilité à l'institution, ce qui a permis également de drainer plus de financements. Face aux besoins en technicité, des partenariats avec des fournisseurs de solutions en énergie propre ont constitué une solution.

Enseignements

L'intégration des risques environnementaux permet non seulement de jouer sa partition en matière de protection de l'environnement, mais également d'améliorer les performances financières à travers l'assainissement du portefeuille crédit via la maîtrise des risques climatiques et des autres dangers liés à une mauvaise gestion des écosystèmes.

D. Quelle est la prochaine étape ?

En 2023, la COMUBA s'est lancée dans la promotion de pratiques agricoles durables auprès de ses clients avec plusieurs partenaires techniques, dont le collège d'enseignement agricole CPETAKI, où elle a installé une ferme expérimentale.

Remerciements

L'e-MFP et le Groupe d'action « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG) souhaitent remercier COMUBA, et en particulier Mr Herman Kayodé JAKO, Chef Département des Risques et du Contrôle de Gestion, pour avoir partagé son temps et ses connaissances sur l'expérience de l'institution en matière de finance verte inclusive avec Mme Caroline Brandt et l'équipe de « Green Map ». Un grand merci également au gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour le soutien financier qui a rendu ce travail possible.

En savoir plus

Pour plus d'informations sur la démarche environnementale de CAURIE-Microfinance, nous vous invitons à consulter les ressources suivantes :

- Lien du site de COMUBA: <u>COMUBA MICROFINANCE Coopérative des Membres Unis Bethel</u> <u>Actions</u>
- Contact : Herman Jako jako78@yahoo.fr

Pour plus d'informations sur les pratiques essentielles, nous vous invitons à consulter le <u>Green Index 3.0</u> (en anglais).

Contribuer

Nous vous encourageons à participer activement à l'enrichissement des ressources disponibles sur les bonnes pratiques environnementales.

Si vous souhaitez **contribuer à la série d'études de cas sur les pratiques essentielles vertes ou à la 'Green Map'**, nous vous invitons à contacter Joana Afonso à la Plateforme européenne de la microfinance (e-MFP) à l'adresse jafonso@e-mfp.eu.

Le groupe d'action de l'e-MFP « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG)

Le groupe d'action de l'e-MFP « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG) est un groupe de réflexion multipartite unique dans son genre qui rassemble des praticiens de la finance inclusive et des chercheurs afin de renforcer la coopération, d'échanger des expériences et de trouver une voie commune pour traiter les questions environnementales, améliorer les connaissances et diffuser les résultats, saisir les opportunités vertes et co-créer des normes communes pour le secteur de la finance inclusive et de nouveaux outils pratiques pour promouvoir la finance verte, inclusive et intelligente face au climat. Créé en 2013, il compte aujourd'hui plus de 150 membres affiliés à plus de 75 institutions dans le monde et représente la majorité des acteurs du secteur.

La Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP)

La Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP) est le premier réseau d'organisations et d'individus actifs dans le secteur de l'inclusion financière dans les pays en développement. Le réseau compte plus de 130 membres du monde entier et de toutes les branches du secteur de la microfinance. L'e-MFP rassemble des consultants, fournisseurs de services, investisseurs, prestataires de services financiers, agences de développement multilatérales et nationales, ONG et chercheurs.

Près de deux milliards de personnes restent exclues des systèmes financiers. Pour aborder la question, la Plateforme cherche à promouvoir la coopération, le dialogue et l'innovation entre ces différents acteurs à l'œuvre dans les pays en développement. L'e-MFP encourage les activités qui améliorent l'accès mondial à des services financiers inclusifs de qualité, abordables et durables pour les populations non ou sous-bancarisées. La Plateforme poursuit cet objectif à travers l'échange de savoirs, les partenariats et l'innovation mais aussi par ses multiples groupes de travail composés d'experts du secteur. La Semaine Européenne de la Microfinance, qui attire plus de 400 acteurs de premier plan représentant des dizaines de pays, le prestigieux Prix Européen de la Microfinance annuel et les nombreuses publications de l'e-MFP contribuent également à cet objectif.

European Microfinance Platform 39 rue Glesener L-1631 Luxembourg contact@e-mfp.eu www.e-mfp.eu

Avec le soutien de

